

# ORDRE DU JOUR

## CONSEIL MUNICIPAL du 4 FÉVRIER 2020

Suite à l'appel de Mme Chantal MOISI, nous avons modifié la date sur l'entête du compte-rendu, 7 janvier 2020 et non 3 décembre 2019.

Le compte-rendu amène-t-il d'autres observations ? Est-il adopté ?

### 1° - TARIFICATION LOCATION BALAYEUSE :

La balayeuse a été réservée par la Commune de Nogent-le-Bernard avec notre chauffeur. Les Services Techniques de Nogent possédant du carburant, le plein a été fait directement chez eux.

C'est pourquoi, nous vous proposons de louer la balayeuse de la façon suivante :

**Tarification horaire** : 70 €/ heures (*personnel, maintenance, ...*)

**Carburant** : Le véhicule partira le plein fait.

- Soit la Commune emprunteuse fournira le carburant,
- Soit nous irons faire le plein en station (*cumul des tickets*) et la Commune emprunteuse nous remboursera.

(VOTE)

### 2° - COURRIER DE DEUX ADMINISTRÉS

### 3° - CESSION CHEMIN RURAL :

Le propriétaire des parcelles ZN n° 41 et ZN n° 42 souhaite acquérir le chemin rural desservant son champ (voir plan joint).

Il faut l'avis du Conseil Municipal pour pouvoir lancer la procédure (enquête publique)

(VOTE)

### 4° - FUSION EHPAD MAROLLES-LES-BRAULTS, NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS ET NOGENTLE-BERNARD :

M. LEFEBVRE, Maire de Marolles-les-Braults demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver le principe de fusion des trois EHPAD au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Cette fusion a déjà été votée par les trois Conseils Municipaux pour une fusion en deux temps :

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2020                      Marolles-les-Braults – Neufchâtel-en-Saosnois,
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2021                      Marolles-les-Braults – Neufchâtel-en-Saosnois – Nogent-le-Bernard

(VOTE)

### 5° - OUVERTURE DE CRÉDITS – BUDGET 2020 :

Montant total : 42 276,99 €

- Voirie parking auto-partage :	27 243,63 €	
- Illuminations :	4 053,73 €	
- Salle Jean-de-la-Fontaine :	3 057,00 €	} Reliquat factures
- École Maternelle :	937,43 €	
- SEGILOG ( <i>Berger Levrault</i> ) Logiciel :	5 670,00 €	
- C ITEOS : <i>candélabres</i>	1 315,20 €	

## (VOTE)

### 6° - **SUBVENTIONS D.E.T.R.** (*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*) – **F.S.I.L.** (*Fonds De Soutien à l'Investissement Local*) :

Pour le montage des dossiers, il nous faut des devis.

#### **Projets :**

Extension du mur d'escalade (2019)  
Réfection parking Salle Jean-de-la-Fontaine (salle B)

### 7° - **AMENDES DE POLICES :**

Priorité aux projets < 100 000 €  
Subvention de 30 % maximum des travaux HT

Amélioration de la sécurité et la circulation routière en agglomération.

Proposition : Lotissement « Résidence des Pommes d'Amour »

### 8° - **COMPTES-ADMINISTRATIFS et COMPTES DE GESTION 2019 :**

- Commune,
- Assainissement,
- Lotissement « Le Petit Clos »

Les comptes n'étant pas finalisés, nous vous communiquerons les documents avant le Conseil.

### 9° - **QUESTIONS DIVERSES :**

- Élections Municipales des 15 et 22 mars 2020
- Journée initiation « véhicules électriques »
- Course cycliste « La Roue Cornélienne » le 31 mai 2020